

L'ENTRETIEN ANNUEL D'ÉVALUATION ET L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL



L'entretien annuel d'évaluation et l'entretien professionnel sont porteurs d'enjeux importants, tant pour le salarié que pour l'employeur.

Vous souhaitez savoir comment les préparer et comment en faire de réels outils de management et de progrès ?

NOS SOLUTIONS

Après avoir distingué les spécificités de l'entretien annuel d'évaluation et l'entretien professionnel, leur finalité et leur environnement juridique pour mieux comprendre les avantages pour l'entreprise, le manager et le collaborateur, Défi 2 Conseil vous accompagne dans la mise en place d'outils pratiques, de leur conduite, jusqu'au suivi de ces entretiens dans l'entreprise.

L'entretien annuel d'évaluation permet de recenser et analyser les activités de vos collaborateurs, d'évaluer leurs points forts et leurs axes de progrès et de fixer des objectifs cohérents avec la stratégie de votre entreprise.

L'entretien professionnel doit, quant à lui, permettre à chacun de vos collaborateurs d'élaborer son projet professionnel à partir de ses souhaits d'évolution dans l'entreprise, de ses aptitudes et des besoins de l'entreprise.

NOS OUTILS

- Une formation aux différents entretiens
- Un accompagnement en entreprise par un consultant expérimenté
- Des exercices pratiques
- Des fiches méthodologiques
- Des trames d'entretiens



VOTRE CONTACT

Véronique GUILLON
Tél : 03.80.77.85.11
uimm21@maisondesentreprises.com